

## Une Inscription Malheureuse

J'ai eu ce triste courage.

En traversant Québec, dernièrement, je me suis rendue, crayon en main, à la chapelle du Monastère des Ursulines, pour y recueillir et recopier scrupuleusement cette inscription— opprobre de mon vieux couvent — qui recouvre la pierre d'un de ses murs.

Je l'avais déjà lue dans un article paru dans un de nos journaux quotidiens, — *Le Canada*, je crois, — mais je tenais à voir de mes yeux ces lignes extraordinaires, dont la teneur plus extraordinaire encore avait pu me faire douter de son authenticité.

Et la voici dans toute sa rigoureuse exactitude :

“ Sur ce terrain donné par la compagnie de la Nouvelle-France, en l'année 1639 où les Ursulines abordèrent à Québec, fut fondé, en 1641, un monastère incendié en l'année 1650, reconstruit en 1651, doté d'une église dont la première pierre fut posée en 1656 par M. de Lauzon et qui incendiée en 1686, fut remplacée par une autre construite en 1720, laquelle, illustrée par la sépulture du marquis de Montcalm en 1759, et en 1900, par le deuxième centenaire de la célébration de la fête du Sacré-Cœur dans ce monastère, dut céder la place à cette troisième église dont la pierre angulaire a été bénite le 28 août 1901 par Mgr S. N. Bégin, archevêque de Québec.”

Maintenant, j'en appelle à toutes les personnes qui ont, — je ne dirai pas du génie — mais seulement un tantinet de bon sens, et je leur demande ce que l'on est en droit de penser d'un pareil charabia.

“ Sur ce terrain donné par la compagnie de la Nouvelle-France, où les Ursulines abordèrent...” Des religieuses qui abordent ! Voyez-vous bien cela ? Je me porte toutefois le garant que, si elles durent *aborder*, elles n'ont pas, elles, manqué de gouvernail.

Sur ce terrain donc, où les Ursulines *aborderent*, fut fondé un monastère, *incendié, reconstruit, doté d'une église.* Incendié, reconstruit, doté

d'une église ! voilà un monastère qui n'a pas perdu son temps. Et on ténité.

appelle cela du style lapidaire ? Style à lapider, serait plus juste !

... “ dont la première pierre fut posée par M. de Lauzon et qui incendiée. ” — est-ce la pierre ? est-ce l'église ? vrai, on dirait d'une gageure,

... “ fut remplacée par une autre construite en 1720, laquelle illustrée par la sépulture, etc., etc., *dut céder la place* à cette troisième église...”

Eh ! bien ! elle a été trop polie la deuxième église. Elle n'aurait pas dû céder sa place sans qu'on lui dise pourquoi.

“ ... dont la pierre angulaire a été bénite, le 28 août 1901, par Mgr S. N. Bégin, archevêque de Québec.”

Le prélat aussi lettré que pieux dont le siège archiépiscopal s'honore encore à ce moment, a pu donner sa bénédiction à la nouvelle chapelle des Ursulines, mais il n'a certes pas donné son *Imprimatur* à cette inscription, qui constitue une véritable injure pour le goût, la science d'une maison d'éducation aussi distinguée que l'est le monastère des Ursulines de Québec. Lui, à qui, le pays doit une si grande reconnaissance, lui qui a formé nos aïeules et les a rendues capables d'occuper, avec dignité, les plus hautes positions, lui qui a donné des gouvernantes aux enfants des rois de France !

Quoi ! pas un mot sur cette pierre angulaire des illustres fondatrices : Mère Marie Guyart de l'Incarnation et Madame de la Peltrie, quand, au vieux monastère, il est de tradition que pas une fête ne soit célébrée, pas un fait de son passé ne soit rappelé sans que ces deux grandes figures ne soient évoquées. Et, jusque dans les litanies, les échos du sanctuaire répètent sans cesse le *priez pour nous* de l'invocation à la Vénérable Marie de l'Incarnation !

A la place de ce nom connu et vénéré, on offre à notre admiration celui de M. de Lauzon dont la ladrette et l'insignifiance sont à peu près

J'ai prié les Révérendes Mères, mes anciennes maîtresses, de me révéler le nom de celui qui a fait graver dans la pierre ce certificat de son talent littéraire ; la charité a clos leurs lèvres et la patience, l'endurance leur a fait courber le front, sans prononcer une plainte.

Il faut qu'elle soit bien héroïque la vertu, qui fait supporter, sur leur propre maison, une inscription, qui, aux yeux des étrangers, des touristes et de tous ceux qui visitent la ville de Québec, ne peut servir qu'à déprécier et ridiculiser la plus noble institution qui soit dans toute l'Amérique.

Si cette pierre doit rester pour leur profonde humiliation, elle ne passera pas sans une protestation indignée des anciennes élèves, qui ont à cœur le respect des traditions de leur Alma Mater, le souvenir ému de ses hauts enseignements, et la fierté de l'auréole qui brille à son front.

FRANÇOISE.

### Bienvenue.

C'est avec bonheur que nous saisissons l'occasion de présenter, dans le JOURNAL DE FRANÇOISE, nos affectueux souhaits de bienvenue à M. Louis Herbette, Conseiller d'Etat, à Paris, et “ le bon oncle ” des Canadiens-Français.

Il est peu de nos compatriotes qui, durant leur visite en France, n'ont pas profité de la large hospitalité que M. Herbette offre si généreusement en son hôtel de la rue Fortuny. Son retour au milieu de nous est donc accueilli avec joie, et sera le signal de grandes réjouissances.

Pour notre part, nous nous rappelons avec un souvenir ému, les attentions délicates, les services multipliés, par lesquels il a rendu si agréable notre séjour dans la Mère-Patrie, et nous le prions d'accepter, ici, un hommage aussi sincère que reconnaissant.

LA DIRECTRICE.